REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

DECRET N°76-8 du 26 Janvier 1976

portant nomination du Camarade AMOUSSOU-GUENOU Marc, Inspecteur des Sports, en qualité de Directeur des Sports et Loisirs.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des ministères ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
VU le décret N°75-78 du 1er avril 1975, déterminant les directions générales et directions des ministères ;
Sur proposition du Président du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade AMOUSSOU-GUENOU Marc, Inspecteur des Sports, est nommé Directeur des Sports et Loisirs, en remplacement du Camarade KPOSSOU Roger, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Janvier 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports,

Capitaine François KOUYAMI

Le Ministre des Finances,

Intendant Militaire de 3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 MJCPS 4 autres ministères 12 CNR 4 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 LAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.-DB-DCF-DC-Solde 9 Trésor 4 DI 4 DPE au MFPT 2 Intéressés 2 JSL 1 JORPB 1